AVIS du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel des HAUTS-DE-FRANCE AVIS n°2017-ESP11

Arrêté ministériel du 19 février 2007 modifié fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L.411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvage protégées.

Référence du projet : 2017-07-38x-01009 Référence de la demande : 2017-01009-011-001

(MEDDE-ONAGRE)

Dénomination du projet : 80 – SMBdSGLP : Restauration habitats dunaires

Préfet(s) compétent(s) : Préfet de la Somme

Bénéficiaire(s): Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard

44 espèces concernées par la demande de dérogation :

29 espèces d'oiseaux

Rousserolle verderolle

Mésange à longue queue

Linotte mélodieuse

Chardonneret élégant

Grimpereau des jardins

Acrocephalus palustris

Aegithalos caudatus

Carduelis cannabina

Carduelis carduelis

Certhia brachydactyla

Bouscarle de Cetti Cettia cetti

Coucou gris

Bruant jaune

Rougegorge familier

Faucon crécerelle

Pinson des arbres

Locustelle tachetée

Rossignol philomèle

Cuculus canorus

Emberiza citrinella

Erithacus rubecula

Falco tinnunculus

Fringilla coelebs

Locustella naevia

Luscinia megarhynchos

Gobemouche gris Muscicapa striata
Mésange bleue Cyanistes caeruleus

Mésange charbonnièreParus majorMésange nonnettePoecile palustrisPouillot vélocePhylloscopus collybitaPouillot fitisPhylloscopus trochilus

Pic vert, Pivert Picus viridis

Accenteur mouchet Prunella modularis
Bouvreuil pivoine Pyrrhula pyrrhula
Tarier pâtre, Traquet pâtre Saxicola torquatus

Chouette hulotte Strix aluco

Fauvette à tête noire

Fauvette des jardins

Fauvette grisette

Fauvette babillarde

Sylvia atricapilla

Sylvia borin

Sylvia communis

Sylvia curruca

Troglodyte mignon Troglodytes troglodytes

1 espèce de Chiroptère

Murin à oreilles échancrées Myotis emarginatus

9 espèces d'amphibiens

Crapaud commun Bufo bufo
Crapaud calamite Bufo calamita
Rainette verte Hyla arborea

Triton alpestre Ichthyosaura alpestris
Triton ponctué Lissotriton vulgaris
Pélodyte ponctué Pelodytes punctatus
Grenouille commune Pelophylax kl. esculentus

Grenouille agile Rana dalmatina Triton crêté Triturus cristatus

5 espèces de plantes

Laîche à trois nervures

Erythrée du littoral

Mouron délicat

Parnassie des marais

Carex trinervis

Centaurium littorale

Lysimachia tenella

Parnassia palustris

Pirole maritime *Pyrola rotundifolia var. arenaria*

Contexte de la demande

Le projet vise à rajeunir les milieux dunaires en voie de fermeture du fait de la diminution des populations de lapins, des plantations de résineux ainsi que de la multiplication des fourrés à argousiers notamment. Il permettra de retrouver des habitats naturels gravement menacés que sont les pelouses dunaires ainsi que les bas marais et pannes dunaires.

Observations et propositions

Le CSRPN reconnaît l'intérêt de l'opération de régénération des milieux dunaires littoraux mais attire l'attention du pétitionnaire sur le fait que certaines espèces végétales comme *Centaurium littorale* représentent un enjeu plus bien fort que la *Pyrola rotundifolia var. Arenaria* notamment.

Le CSRPN recommande au Syndicat Mixte de revoir la rédaction de son dossier par rapport à la notion d'impact résiduel significatif et ainsi de conclure s'il est nécessaire on non de mettre en place des mesures de compensation.

Avis du CSRPN

Les membres du CSRPN émettent un avis favorable sous réserve de la mise en œuvre des recommandations précitées

Le Président du CSRPN Hauts-de-France : Franck SPINELLI		
n AVIS : Favorable [_]	Favorable sous conditions [X]	Défavorable [_]
Fait le : 09/08/2017	Signatu	re